



# VIV'OFF



l'actualité de la Commune d'Offemont - Décembre 2024

NOUS VOUS  
SOUHAITONS  
DE JOYEUSES FÊTES !

Festivités de  
NOËL

À OFFEMONT

## 01 décembre Concert 1.2.3. Soleil

MIEL - 17 h. La chorale fête ses 20 ans - Verre de l'amitié après le concert. Entrée libre - Corbeille à la sortie.

## 07 décembre Saint-Nicolas

MIEL - 17 h. Goûter et atelier maquillage offerts.

## 07 décembre Concert Le Médiateur

Église Saint-Augustin - 20 h. Entrée libre.

## 14 et 15 décembre Marché de Noël

Le Village de Noël vous accueille sur le parvis de la Mairie et en salle du Conseil, de 15 h à 20 h. Chalets avec petite restauration (gâteaux, crêpes, gaufres, tartes flambées, frites, hot-dogs, burgers, café, thé, chocolat, bières et le traditionnel vin chaud) Nombreux stands d'artisanat, de décors, d'idées cadeaux, animation face painting. Atelier des lutins pour les petits de 16 h à 19 h. Espace restauration sous chapiteau.

02, 09 et 16/12

### Méditation et relaxation sonore

Mairie d'Offemont (salle des Citronniers) | 14h 30 à 16h 30 pour les personnes inscrites.

02 et 09/12

### Atelier mémoire

Mairie d'Offemont (salle des Citronniers) | 09h 30. Pour les personnes inscrites.

Jeudi 05/12

### Repas des Aînés

MIEL | 12h. Pensez à vous inscrire en mairie 8 jours à l'avance.  
Tarif Offemontois : 9 € - Tarif personnes extérieures : 11 €

Samedi 07/12

### Distribution des bons d'achat de Noël pour nos Aînés de 70 ans et +

Mairie (salle du conseil) | 9h à 12h. Pièce d'identité obligatoire.

Jeudi 12/12

### Thé dansant avec Christine ALONZO Buvette tenue par l'AS OFFEMONT

MIEL | 14h à 18h | 8€ pour les Offemontois, 9€ pour les personnes extérieures.

Lundi 16/12

### Conseil Municipal

Mairie d'Offemont (salle du Conseil) | 19h00


Jeudi 19/12

### Sortie pour nos Aînés : repas-spectacle au cabaret La Gabiotte à Fougerolles

Départ à 9h 30 depuis le parking de la MIEL à Offemont pour les personnes inscrites.


# Prochaines dates à retenir

 **Atelier mémoire**  
06 et 13 janvier


 **Vœux du Maire**  
10 janvier

 **Thé dansant avec Pascal MOUREY**  
30 janvier

 **Repas des Aînés**  
16 janvier

 **Collecte d'anciens smartphones**  
Janvier/février - Si de vieux téléphones traînent dans vos tiroirs, mettez les de côté pour notre future collecte (sans chargeurs ni coques). Plus d'infos en janvier.



 **Fête vos jeux !** – Dimanche 26 janvier de 10 h à 17 h à la MIEL  
Grande journée consacrée aux jeux pour les petits et les plus grands.  
Avec, dès 14 h, un moment convivial pour les joueurs de cartes (tarot, belote ou autres...)  
Entrée libre et gratuite.

## Retrouvez aussi tous nos commerces de bouche

- La Fromagerie SYLVIE
- Les supermarchés ALDI et COLRUYT
- Le bar-tabac LE BRIAND
- La boulangerie-pâtisserie MD JOANNES
- Les pizzas de IL BAGLIO PIZZA le samedi sur le parking de la Poste
- Les œufs du BON ŒUF EST DANS LE PRÉ (distributeur à côté de la mairie)
- Les burgers de EMPIRE STATE BURGER le mardi sur le parking de la Poste.
- La Brasserie artisanale des FONTAINES DE JOUVENCE

## Retrouvez votre marché local tous les jeudis de 16h à 20h sur le parvis de la mairie.

-  Viandes, charcuteries
-  Fromages
-  Miels
-  Paëlla
-  Frites, Bruschettas, Gaufres
-  Nems, plats thaïlandais
-  Fruits et légumes
-  Pizzas



# Informations diverses

## Rappel des règles de présence des bacs roulants sur le domaine public

Les bacs roulants doivent être présentés sur le domaine public par les usagers avant 6h du matin le jour du passage de la benne et **rentrés le plus tôt possible après la collecte**. Dans la mesure du possible, les bacs roulants sortis sur le trottoir doivent laisser un passage libre pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Les infractions au présent règlement seront poursuivies dans les conditions prévues par les dispositions légales en vigueur. "Le fait d'embarasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>e</sup> classe. Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit". (art. R644-2)

## Info tri

Suite à l'extension des consignes de tri, puis la mise en place de la collecte, un changement très attendu interviendra début 2025. Ainsi, la fréquence de collecte des flux jaune et brun sera inversée. **Le bac jaune sera collecté toutes les semaines et le bac brun une semaine sur 2.**

Dans le cadre de l'amélioration de la valorisation de nos déchets, de nouvelles filières de tri ont été mises en place : extincteurs et cartouches de protoxyde d'azote, films et bâches plastiques, polystyrène, palettes, plastiques durs... Réemploi destiné à la SPA (couvertures, objets animaliers...), petits flux tels que les stylos, cartouches d'encre, bouchons lièges et plastiques... qui sont remis à l'association Récuplast.

Ainsi, 278 kg de bouchons plastiques, 107 kg de bouchons en liège et 23 kg de stylos usagés ont trouvé une nouvelle vie. Les recettes tirées de ce tri permettent de soutenir plusieurs organisations aidant les personnes en situation de handicap, notamment « Un enfant, un sourire » de l'hôpital Nord Franche-Comté, les Restos du Cœur et l'école de chiens-guides d'aveugles de Cernay.

## ☁ Dénéigement ☁



Conformément à l'arrêté N°AP-001 du 28 janvier 2021, nous vous rappelons qu'en cas de chutes de neige, **les riverains ont l'obligation de déneiger** les trottoirs situés devant chez eux. Nous comptons sur votre collaboration !  
Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur. Merci de votre compréhension.

## 🚗 Garage à louer rue Jean Macé 🚗



Un garage est disponible pour un montant de 54.29 € par mois. Disponible dès maintenant.  
Toute demande de location devra être adressée par écrit à l'attention de Monsieur le Maire. Dépôt de garantie d'un mois de loyer.  
L'attribution se fera en priorité aux habitants du secteur n'ayant pas de garage.

## 👤 Crédit d'impôts sur les services à la personne 👤

Pour la tonte, la taille de haies, le débroussaillage, le déneigement, vous avez la possibilité de vous adresser à une entreprise ou à une association tout en bénéficiant d'un crédit d'impôt de 50 % sur les dépenses effectivement supportées (sur présentation de la facture).



## 🔫 Détenteurs d'armes - compte SIA 🔫

Les détenteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte dans le SIA (*article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024*). Les détenteurs non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives de désaisissement.

La création d'un compte dans le SIA est obligatoire pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>.

Une fois le compte créé, le détenteur se voit attribuer un numéro personnel qui le suivra tout au long de sa vie de détenteur d'arme.

En cas de difficulté pour créer leur compte, les détenteurs peuvent se faire aider en préfecture, par la fédération départementale des chasseurs, leur club de tir ou en armurerie.

## 🎭 Spectacle d'improvisation ImproTG 🎭

Le samedi 21 décembre à 15 h à la salle intergénérationnelle du Martinet, les ateliers enfants de la compagnie ImproTG seront sur scène pour un spectacle entièrement improvisé.

Le spectacle sera suivi d'un goûter de Noël partagé enfants-parents et public. Entrée libre. Réservation conseillée au 06 99 39 65 69 ou [improtg@gmail.com](mailto:improtg@gmail.com).

Académie d'Improvisation Théâtrale  
Compagnie ImproTG

Spectacle des ateliers enfants  
Samedi 21 décembre à 15h00

Entrée gratuite - Réservation conseillée



Salle Intergénérationnelle du Martinet  
21 rue Aristide Briand à Offemont

[improtg@gmail.com](mailto:improtg@gmail.com)

[www.improtg.com](http://www.improtg.com)

06 99 39 65 69

  ImproTG

## 🌿 Activités proposées par l'ASPTT 🌿

Pilates : tous les mercredis matin de 8 h 30 à 9 h 30 au Gymnase d'Offemont.

Les cours sont dispensés par Rachelle, monitrice diplômée, dans une ambiance conviviale. Le prix est de 100 € pour la saison de septembre à juillet.

Ski alpin : mercredis de neige pour enfants et adultes au Ballon d'Alsace. Départ de Valdoie (parking du Conservatoire) 13 h 00 et retour 18 h 00. Cours de ski, pour tous les niveaux, encadrés par des moniteurs de la fédération. Passages des étoiles et brevets. Possibilité de louer le matériel : ski chaussures et casque pour 55 €.

Le prix de la licence et de l'assurance est de 55 €.

Dix sorties au Ballon d'Alsace (220 €) comprenant : transport en autocar; forfaits remontées mécaniques; cours de ski; passage des étoiles et brevets. Un goûter sera organisé en fin de saison pour la remise des étoiles et des brevets.

Pour plus d'informations : ASPTT  
Christian Boetsch  
Tel : 06 08 03 18 29

## 🏠 Terrains communaux à vendre 🏠

Les deux terrains sont situés au Clair Bois, à l'extrémité de l'impasse sur la droite.

**Terrain n°1** de 1 260 m<sup>2</sup> constructibles sur la parcelle AC 345.

**À saisir : 96 000 € HT.**

**Terrain n°2** de 5 691 m<sup>2</sup> sur la parcelle AC 346, dont 2 797 m<sup>2</sup> en zone constructible.

**À saisir : 218 000 € HT.**

Renseignements par courriel à l'adresse [contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr) ou par téléphone au 03 84 26 01 49 ou au 06 12 62 00 67.

Plus d'informations sur notre site, rubrique services/urbanisme.



# Quoi de neuf à la



## Les mercredis loisirs

Dans le cadre du thème des jeux télévisés qui rythment les mercredis, le groupe des petits préparera « Un goûter de Noël presque parfait », les plus grands se divertiront avec « Un mercredi où tout est permis !! »

Comme chaque année, les enfants créeront des décorations pour orner l'un des sapins du marché de Noël qui se tiendra les 14 et 15 décembre sur le parvis de la mairie.

Notre traditionnelle sortie au marché de Noël est prévue l'après-midi du mercredi 18 décembre pour les plus grands, ils découvriront le Mois Givré ! Attention, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

## Bon à savoir

La Ruche fermera ses portes lors de la période des vacances scolaires du 20 décembre 2024 au 03 janvier 2025 inclus. Les réservations sur le portail famille seront bloquées durant cette période.

La reprise du périscolaire se fera le lundi 06 janvier 2025.

**PENSEZ A FORMULER VOS DEMANDES DE RESERVATION SUR LE PORTAIL FAMILLE AU PLUS TARD LE JEUDI 19 DÉCEMBRE POUR LA SEMAINE DU 06 AU 10 JANVIER 2025.**

**Toute l'équipe de la Ruche vous souhaite de joyeuses et agréables fêtes de fin d'année.**

## Contact

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. Les mercredis et vacances scolaires de 8 h à 12 h.  
Tél. 03 84 90 30 35 - [ruche.miel@mairie-offemont.fr](mailto:ruche.miel@mairie-offemont.fr).



Retrouvez tous les documents :

- en version papier en mairie ou à la Ruche,
- en version électronique sur le site de la Commune, rubrique *Éducation/La Ruche* et dans votre espace BELAMI.



**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !**

## Demandez à recevoir la lettre d'information VIV'OFF par courriel

Envoyez-nous votre adresse e-mail et vos coordonnées (nom, prénom et adresse postale) à l'adresse : [contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr) (merci de préciser dans l'objet de votre courriel « À l'attention du service Communication »). **Vos informations ne seront pas cédées à des tiers.** Vous ne recevrez pas plus d'un ou deux courriels par mois. Une gommette de couleur jaune sera apposée sur votre boîte aux lettres pour permettre aux distributeurs de vous identifier.

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), la Mairie d'Offemont vous informe qu'elle conserve votre adresse email que vous consentez à lui fournir à seule fin de vous adresser la version numérique de sa lettre d'information, et ce tant que vous souhaitez maintenir votre abonnement. Vous pourrez le résilier à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription en bas de page de chaque édition ou en nous contactant à l'adresse [contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr). Vous avez le droit d'accéder et d'apporter des modifications aux données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de cet abonnement, que vous pouvez exercer en adressant toute demande par écrit à la Mairie d'Offemont, 96 rue Aristide Briand, 90300 OFFEMONT.



## Vous souhaitez communiquer des événements qui auront lieu sur Offemont via VIV'OFF ?

Envoyez-nous les informations à l'adresse [contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr).

Mairie d'Offemont - 96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT - Tél. 03 84 26 01 49  
[contact@mairie-offemont.fr](mailto:contact@mairie-offemont.fr) - [www.mairie-offemont.fr](http://www.mairie-offemont.fr)

